

## Les aires d'attraction des villes en Bourgogne-Franche-Comté : des aires de petite taille et peu dynamiques démographiquement

Les 55 aires d'attraction des villes de Bourgogne-Franche-Comté concentrent près de 90 % de l'emploi et de la population. Ces aires sont le plus souvent de petite taille, en moyenne 45 000 habitants. La Bourgogne-Franche-Comté est la seule région de province avec la Corse à ne compter aucune aire de plus de 500 000 habitants. Dans la région, ces territoires gagnent peu d'habitants. C'est d'autant plus marqué depuis 2012, période à partir de laquelle la périurbanisation ralentit, alors que ce sont les couronnes périurbaines qui portent la croissance de la population.

De fortes disparités existent toutefois sur le territoire entre les aires d'attraction des villes. La dorsale urbaine entre Mâcon et Besançon, les franges suisse et parisienne gagnent des habitants, tout comme certaines petites centralités qui bénéficient de la proximité de plus grandes aires dynamiques. Les autres aires, souvent localisées dans des territoires moins denses, sont en revanche en décroissance démographique.

Caroline Desnoyers, Hélène Ville (Insee)

Les aires d'attraction des villes (AAV) (*définitions*) structurent le territoire : elles sont constituées de pôles à forte densité de population offrant un minimum de 1 500 emplois, et de couronnes périurbaines, leurs espaces d'influence, généralement très résidentielles.

En Bourgogne-Franche-Comté, comme en France, environ 90 % de la population vit dans ces aires, notamment des actifs, qui résident le plus souvent en couronne périurbaine. Les aires de la région concentrent également 90 % des emplois, particulièrement implantés dans les pôles. De nombreux actifs se dirigent quotidiennement vers ces derniers pour y travailler. Ainsi, les aires d'attraction des villes se caractérisent par d'importants flux domicile-travail des couronnes vers les pôles.

Le territoire de la région s'organise autour de 55 aires d'attraction des villes. Les deux plus grandes, Dijon et Besançon, comptent respectivement 410 000 et 278 000 habitants. Avec la Corse, c'est la seule région de métropole à n'avoir aucune aire de plus de 500 000 habitants. À l'opposé, près de sept aires sur dix sont de très petite taille avec moins de 30 000 habitants, contre six sur dix dans les autres régions de province.

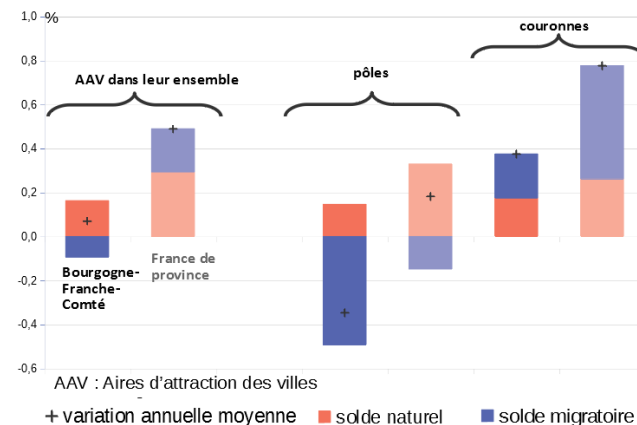
### Bourgogne-Franche-Comté : faible croissance démographique dans les aires d'attraction des villes

Entre 2007 et 2017, la population est pratiquement stable dans les aires d'attraction des villes de la région, alors qu'elle augmente de 0,5 % par an en moyenne dans les autres aires de province. Si les aires d'attraction des villes de province ont un solde migratoire positif, c'est-à-dire qu'elles gagnent globalement des habitants au jeu des migrations

résidentielles, ce n'est pas le cas des aires de Bourgogne-Franche-Comté. Ici, la croissance de la population est seulement tirée par un solde naturel positif : les naissances sont plus nombreuses que les décès. Cela compense le déficit migratoire des aires d'attraction des villes de Bourgogne-Franche-Comté, mais cet excédent naturel est moins favorable dans la région qu'en France de province et d'autre part il tend à diminuer (*figure 1*).

### 1 Les aires d'attraction des villes de Bourgogne-Franche-Comté moins attractives que celles des autres régions

Evolution moyenne de la population entre 2007 et 2017 dans les aires de Bourgogne-Franche-Comté et des autres régions de province



Sources : Insee, RP 2017 (enquête de recensement de 2015 à 2019), RP 2007, état civil

L'armature urbaine de la région explique en partie cet écart. En effet, elle ne comporte pas de très grandes aires qui sont

souvent des moteurs démographiques tant elles concentrent les emplois et les établissements de formation, et attirent ainsi les populations les plus jeunes.

### La périurbanisation ralentit depuis 2012

Depuis 2012, la population stagne dans les aires de Bourgogne-Franche-Comté, alors qu'elle progressait auparavant. Cette inflexion s'explique notamment par le ralentissement de la périurbanisation. Les couronnes où viennent s'installer les actifs, attirés par l'offre de logements récents, plus spacieux et moins chers, sont devenues moins dynamiques démographiquement. En effet, la population y augmente de 0,1 % par an entre 2012 et 2017, contre 0,6 % entre 2007 et 2012. C'est particulièrement le solde migratoire qui s'affaiblit dans les couronnes. Le nombre d'actifs y est même en moyenne en léger repli depuis 2012.

### L'installation des professions intermédiaires ne compense plus la diminution des ouvriers dans les couronnes

Les actifs exerçant une profession intermédiaire, qui travaillent le plus souvent dans les pôles, sont ceux qui participent le plus au mouvement de périurbanisation. Ils continuent à s'installer dans les couronnes, mais à un rythme moins prononcé depuis 2012. Dans la région, leurs arrivées ne compensent plus la diminution du nombre d'ouvriers. Ces derniers s'installent en effet au plus proche de l'emploi, et sont plus présents en couronne, où se concentrent les activités industrielles ou agricoles. En Bourgogne-Franche-Comté, historiquement orientée vers la métallurgie et l'industrie automobile, la baisse de leur nombre est particulièrement marquée. Enfin, les cadres, bien que surreprésentés dans les aires d'attraction des villes, sont peu concernés par la périurbanisation. Ils résident surtout dans les pôles, et notamment dans ceux des plus grandes aires où se situent les emplois les plus qualifiés.

### De grands pôles urbains, des aires frontalières et des petites centralités en croissance

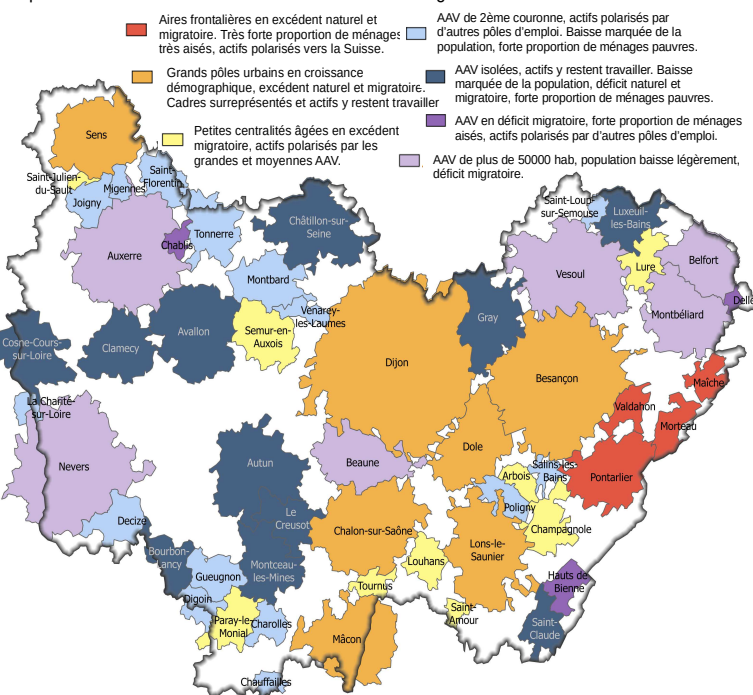
Entre 2007 et 2017, la croissance de la population régionale se concentre dans quelques territoires qui bénéficient d'un solde migratoire et naturel positifs. Il s'agit des aires situées sur l'arc urbain allant de Mâcon à Besançon en passant par Chalon-sur-Saône, Lons-le-Saunier, Dijon et Dôle, et des territoires de frange, l'aire de Mâcon, celle de Sens et les aires de la bande frontalière avec la Suisse qui sont parmi celles qui gagnent le plus d'habitants dans la région (figure 2).

Dans ces aires s'installent des actifs aux profils différents. Si dans la dorsale urbaine, les cadres sont surreprésentés, dans les aires frontalières, la population est souvent composée d'ouvriers qualifiés. De nombreux actifs vont travailler en Suisse, attirés par des salaires plus élevés. Ainsi, plus d'un ménage sur cinq y est aisé (définitions). Enfin, des petites centralités à la population plus âgée, telles que

Louhans ou Champagnole, ont une population qui augmente grâce à un excédent migratoire. Elles profitent à la fois de leur propre petit pôle d'emploi, et de la proximité d'aires de plus grande taille pour lesquelles elles font office d'espaces résidentiels.

## 2 Les aires d'attraction des villes les plus dynamiques sont situées dans l'est de la région

Typologie des aires de Bourgogne-Franche-Comté selon l'évolution de la population, les déplacements domicile-travail et les revenus des ménages



Sources : Insee, RP 2017 (enquête de recensement de 2015 à 2019), RP 2007, état civil, Filosofi 2016

### Les aires de l'ouest de la région en perte démographique

Les populations des petites aires d'attraction des villes à l'ouest de la région et dans le nord Haute-Saône sont plus pauvres et plus ouvrières. La population y décroît fortement sur dix ans. Ces aires présentent à la fois un déficit migratoire et naturel. Dans les plus isolées, peu d'actifs qui y résident en sortent pour travailler. À l'inverse, celles qui sont situées en deuxième couronne des grands pôles sont plus résidentielles. Ainsi, de nombreux actifs de Joigny, Migennes ou Tonnerre se rendent à Auxerre pour exercer leur profession.

Certaines aires, bien que de taille plus importante, telles que Nevers, Vesoul ou Montbéliard, perdent également des habitants, dans des proportions moindres et à cause d'un déficit migratoire en lien avec une faible attractivité résidentielle. ■

## Méthodologie et définitions

Le zonage en aires d'attraction des villes 2020 se substitue au zonage en aires urbaines 2010. Une aire est composée d'un pôle, défini principalement à partir de critères de densité et de population, ainsi que d'une couronne constituée des communes environnantes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. Un seuil d'emplois (1 500) est ajouté de façon à éviter de considérer comme pôles des communes essentiellement résidentielles, comportant peu d'emplois. Cette approche fonctionnelle de la ville permet d'étudier les disparités territoriales selon deux dimensions : la taille de l'aire et la distinction entre centre et périphérie. La définition des aires d'attraction des villes est cohérente avec les concepts européens et internationaux. Les très grands pôles coïncident avec la définition d'Eurostat des « cités » pour permettre des comparaisons internationales et visualiser l'influence en France des villes étrangères.

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et celui des décès. Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui emménagent sur un territoire et le nombre qui en déménagent au cours de la période considérée. Dans cette étude, il s'agit d'un solde apparent estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. Un ménage aisé est un ménage au sein duquel le niveau de vie est supérieur à 1,8 fois le niveau de vie médian.

Voir la définition du niveau de vie et du niveau de vie médian sur <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1890>.

Insee Bourgogne-Franche-Comté  
8 rue Louis Garnier  
25020 Besançon

Directeur de la publication :  
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :  
Isabelle Revillier

ISSN : 2497-451X

© Insee 2020

## Pour en savoir plus

- Audenaert D., De Bellefont M-P, Pégaz-Blanc O., « Aires d'attraction des villes : plus de 15-29 ans et de cadres dans les pôles et dans les grandes aires », *Insee Première* n°1827, novembre 2020.
- De Bellefont M-P, Eusebio P., Forest J., Pégaz-Blanc O., Warnod R., « En France, neuf personnes sur dix vivent dans l'aire d'attraction d'une ville », *Insee Focus* n°211, octobre 2020.
- Ville H., Tribout X., « La deuxième couronne des grandes villes de Bourgogne-Franche-Comté devient moins attractive », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n°75, janvier 2019.
- Ville H., Bordet-Gaudin R., « Attractivité résidentielle : des ressorts pas toujours suffisants dans les grands pôles urbains, des atouts dans certaines petites centralités », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n°75, octobre 2020.

